Communiqué de presse
Lundi 2 novembre 2026

Collectes des déchets
Mercredi 11 novembre 2026

Les collectes des ordures ménagères (bac gris) et des emballages et papiers (bac jaune) seront maintenues le 11 novembre sur les communes collectées le mercredi.

Collecte des ordures ménagères (bac gris) maintenue sur les communes de :

- Chuzelles
- Longes
- Luzinay
- Saint-Cyr-sur-le-Rhône
- Vienne

Collecte des emballages et papiers (bac jaune) maintenue à :

- Chasse-sur-Rhône (zone 2 identifiée sur le calendrier de collecte*)
- Échalas
- Vienne (quartiers Charavel hauteurs, Collonge/Saint-Benoit, Estressin, Isle/Saint-Germain*)

Veillez à présenter votre bac en bordure de voie publique la veille du jour de collecte et à le ranger rapidement chez vous après la collecte. Il est en effet interdit de laisser son bac en permanence sur la voie publique.

* **Un doute sur votre zone d'habitation ?** Consultez l'outil interactif disponible sur le site web de l'Agglo. Simple et pratique, il vous suffit de saisir votre adresse pour accéder instantanément à votre calendrier personnalisé de collecte : ↴
https://swll.to/Outil_recherche_adresse

À noter :
Toutes les déchèteries de l'Agglo seront fermées le mercredi 11 novembre :
Ampuis, Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque, Villette-de-Vienne et Vienne.

Contact presse :
04 74 78 78 94
communication@vienne-condrieu-agglomeration.fr